
**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DIRECTEUR – GOLDEN CLUB
SUBAQUATIQUE**

Du mardi 05 Mars 2023

Maison des Associations, 69800 Saint-Priest

L'ordre du Jour

<i>Abandon de frais :</i>	3
<i>Achat Matériel :</i>	3
<i>Entretien Compresseur :</i>	3
<i>Point Commission :</i>	4
<i>Point Trésorerie :</i>	5

Présidente de séance : Laure ORTINO

Secrétaire de séance : Jaime de Brébisson

<u>Membres comité directeur présents (13) :</u> ORTINO Laure (Présidente) DE BREBISSON Jaime (Secrétaire) AUDOUY Patricia (Secrétaire adjointe) LAMBIN Rémy (Trésorier) DAVID Olivier (Directeur NEV) PELLETIER Christophe (Directeur Matériel) FABRIS Ghislaine (Directrice sorties) COURSAT Valérie (Adjointe sorties) BALANCHE Marc (Directeur Biologie) HENNINOT Joyce (Adjointe bar et salle) GROSBOIS Guy (Administrateur) ORTINO Cédric (Administrateur) DURAND Gérard (Administrateur)	<u>Membres comité directeur excusés :</u> AUDOUY Lionel (Président Adjoint et Directeur Technique) TENNERONI Isabelle (Trésorière adjointe) BEAUDIQUEZ Thierry (webmaster) VANHILLE Yohan (Administrateur) CHRISTOT Florian (Directeur bar et salle) MOREL Arnaud (Administrateur) <u>Membres comité directeur ne sont pas excusés :</u>
---	--

Le quorum est atteint : 13 membres du comité directeur présents. Quorum atteint quand 2/3 des 19 membres présents.

Abandon de frais :

- Finalisation par le CODEP – Guy Grobois
 - Avance bien pour la finalisation
 - Mais chaque club le fait le choix des paramètres
 - Remise sur les impôts ou remboursement
- Liste des frais engagés qui sont éligibles pour Golden Club :
 - Stage de plongée, de NEV, PSP ou autre formation qualifiante permettant de réaliser une activité d'encadrement, pour les stages de plongée cela ne s'applique donc qu'à partir des stages de Niveau 4 (Ex : stage final, sorties fédérales de prépa N4, MF1, initiateur)
 - Les frais Kilométriques et les frais de péages liés à de l'encadrement des sorties Club, de dispense ou de suivi de cours et réunions diverses. (ex DB piscine, réunions techniques, comité directeur, cours théorique des prépa N4, session TIV ...)
 - Frais d'hébergement liés à de l'encadrement des sorties club
 - Licencié et adhérent du club
 - Quelqu'un qui souhaite bénéficier de l'abandon de frais s'engage à rester au club pendant moins deux ans

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	13

Le vote passe pour accepter les frais qui sont éligibles.

Achat Matériel :

- Les Achats a jour :
 - 5 bloc 10L PSP
 - Back Pack PSP
 - 5 bloc (12L 1 sortie 313€65/bloc)
 - 10 Étrier – pour remplacer ceux qui c'était déformé
 - Tampon pour TIV
 - Une pièce pour démonter les étriers
 - Quatre Manomètres et autre petit matériel

Entretien Compresseur :

- La grosse révision sera pris en charge La Marie de Saint Priest.
- Nous sommes en attente du devis de Tech Plongée et autre compagnie pour cette révision

Point Commission :

- NEV
 - Thalassa inscription – descente du Rhône annulée
 - Pas de remboursement par le club
 - Dossier de Féminisation pour subvention ANS doit être prêt pour rendu le 3 avril.
 - Première version Mi-mars pour relecture
 - AURA stage de découverte pour les enfants à partir de 8-16 ans
 - Baptême de NEV pour le club - 8 ou 9 Mai, 2024
- Sorties
 - Éleves vs. loisir
 - Il n'y a pas assez de places au sorties pour satisfaire les besoins de formation et les demandes des personnes déjà formées. Cela cause des problèmes
 - Règlementation pour les sorties
 - Les Acomptes
 - Si ce n'est pas payé, à la date de clôture des inscriptions. C'est un problème
 - La place n'est pas réservée si l'acompte ne pas payé
 - La commission souhaite que la présidente envoie un mail rappelant les conditions d' inscription aux sorties.. On s' inscrit, on paye l'acompte ou l'inscription est caduc.
 - Égypte
 - Nombre de fille et de garçon Impair
 - Donc 2 chambres de 3 personnes
 - Résolu avec les organisateurs
 - Les participants doivent payer pour le 30 Avril
 - Il est rappelé :
 - Que le paiement du solde sera effectué auprès du prestataire sous la condition que la totalité des versements individuels soient réalisés
 - Qu'il ne sera pas possible de se tourner vers le club en cas d'annulation du voyage par l'un des membres du groupe participant au voyage, puisque les sommes transmises au prestataire sont définitives.

En cas d'annulation, le participant n'ayant pas pu partir devra se tourner directement vers le prestataire pour un éventuel remboursement.

Les responsables de la commission trésorerie demandent que ce point soit rappelé à l'ensemble des participants.

- Project année 2024-2025 –

Lieux	Dates	Coûts €	Nbre plongeurs	Type d'hébergement
AGAY	5-6 octobre	160	20	Mobil home sans repas
LA CIOTAT	9 -10-11 novembre	275.32	15	Hôtel + pens complète
LA CIOTAT	15-16 mars ou 22-23	185	20	Hôtel + pens complète
CARRY LE ROUET	5-6 Avril	210	20	Ufoval pens complète
		160	20	Mobil home sans repas
BORMES LES MIMOSAS	17-18 mai	280	30	Hôtel

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	13

Le projet des sorties 2024-2025 est accepté par le comité, en attendant l'aval du Lionel.

- Question pour possibilité d' augmenter le nombre de sorties
 - Ce n'est pas la première fois ce sentiment est évoqué
- Question pour possibilité des sorties en juin
 - Pas possible pour les tarifs est hébergement d'été
- Possibilité de sorties
 - Languedoc
 - Cerbere
- Bar
 - Sortie resto pendant les vacances de hiver est un succès
 - Possibilité d'un autre pour le vacances du printemps
- Bio
 - RDV de Bio pendant les vacances sur le Méditerranée est une succès
 - Possibilité pour un autre sur Égypte, avant les sorte Égypte

Point Trésorerie :

- Facturation de fosse augmente et passe de 200 € à 250 € par créneau de fosse

Une révision du prix de la facturation des fosses, comme de Chamagnieu, est à prévoir.
Les 5 fosses de cette année ont généré un déficit de 369 €.

- Dans un contexte de sécurisation des données du club, et dans la même démarche que celle opérée pour la gestion des différentes commissions du club, il a été décidé de transférer la gestion du club sur le logiciel VPdive.
Cette solution dédiée à l'activité de plongée est utilisée par un nombre croissant de club, et pourra également gérer l'activité de la NEV et de la PSP.
Les premiers travaux de paramétrage ont commencé, la bascule étant prévu le 30 Juin 2024, une information à l'ensemble des membres du club est à prévoir, avec peut être une soirée dédiée à la démonstration de l'utilisation du logiciel.

Le coût de cette solution, variable en fonction du nombre des adhérents est du même niveau que le prix payé pour l'hébergement du site actuel, soit environ 120 € par an.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	13

Le comité a accepté le déménagement sur VPdive pour nos sites et gestion du club

Prochaine réunion du 14 Mai 2024

La Présidente

ORTINO Laure

La Secrétaire

DE BREBISSON Jaime

Le Trésorier

LAMBIN Rémy

